

Pabu Infos

N°34 - JUIN 2012



Développement
durable
Même
le diable
s'y met

Edito

En cette fin du mois de mai, voici enfin les beaux jours, et force est de constater qu'avec le beau temps c'est l'optimisme qui est davantage de mise. Les jardiniers s'adonnent à leur passe-temps favori, les élèves et les étudiants préparent leurs examens, d'autres, et peut-être vous-même, songez déjà aux vacances à venir. En ce premier semestre 2012, un certain nombre de chantiers sont en cours de réalisation ou en préparation.

Les travaux de l'école du Croissant, longtemps retardés par des problèmes d'amiante, en particulier dans les peintures, ont démarré pendant les vacances de printemps. Cet important chantier d'environ 700.000 €, consistant en l'extension de la salle de restaurant des enfants de maternelle, la création d'une nouvelle garderie et la construction de nouveaux sanitaires, durera un peu plus d'un an.

Le square De Lattre de Tassigny a été entièrement rénové avec la mise en place d'un petit moulin. A noter qu'il s'agit d'une réalisation des services techniques. Le parking de la Fontaine situé à proximité du stade d'En Avant et du cabinet de kinésithérapeutes a été réceptionné. Par souci de sécurité un certain nombre de marquages au sol ont été réalisés par les services techniques.

L'aire de BMX à proximité du Croissant est désormais opérationnelle et, dès cet été, elle fera la joie des petits et des plus grands. Ce terrain correspondait, semble-t-il, à une véritable attente, tant sa fréquentation atteint des records. Le terrain multisports du Croissant sera, lui, opérationnel à la fin de l'année 2012.

Les travaux du giratoire croisement RD 787, avenue Pierre Loti, rue de la Fontaine, débiteront en fin d'année 2012, en raison de la nécessaire concertation avec les services du Conseil Général et des délais inhérents aux procédures des marchés publics.

Autant de raisons de conserver cet optimisme auquel je faisais référence au début de cet édito, optimisme que l'on voudrait partager ou faire partager à chacun d'entre vous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'ores et déjà de bonnes vacances ici ou ailleurs, l'essentiel étant d'être heureux là où l'on se trouve.

Bon été à tous.
Pierre SALLIOU, maire

**Martine COADIC**
Notaire
SUCCESEUR DE M^e de LA HAYE SAINT-HILAIRE et M^e LE FAHLER

Nombreux biens
à vendre

Venez découvrir le site internet
de votre notaire
www.guingamp.officenotarial.org

4, place du Champ au Roy - 22200 Guingamp
02 96 43 70 80



**Le Ty Bihan**
Bar - Restaurant
Du lundi au samedi
Menus ouvrier
Pizzas à emporter les vendredis et dimanches soir
PLATS À EMPORTER TOUTS LES JOURS

24 rue de l'Eglise - 22200 PABU
02 96 44 39 24

**NOUVELLE TOYOTA YARIS HYBRIDE** (3.5L)
DÉCOUVREZ LA GAMME HYBRIDE TOYOTA
NOUVELLE TOYOTA PRIUS (89L)
NOUVELLE TOYOTA PRIUS+ (7L)
TOYOTA AURIS HYBRIDE (1.8L, 1.8L, 1.8L)
TOYOTA
TOUJOURS MIEUX TOUJOURS PLUS LOIN

RIZZON AUTOMOBILES Votre concessionnaire Toyota en Côtes d'Armor
Espace Commercial Saint-Loup - 22200 PABU
Tél. 02 96 40 00 40 - Fax 02 96 40 00 41

Sommaire



Vie municipale 4/13

Finances et travaux	p 4/5
Petits problèmes au quotidien	p 6
Informations Maville	p 6
Visite au Sénat	p 7
Chasse à l'œuf	p 8
Le système "D" comme développement durable	p 9
On en a parlé dans la presse	p 10/11/12
Epicerie solidaire	p 12
Du côté de la bibliothèque	p 13



Vie associative 13/19

FNACA	p 13
Skol ar Yezhoù	p 14
Relais paroissial	p 14
Ecole du Croissant	p 15
Marine marchande	p 15
UFAC	p 16
Ajoncs d'or	p 16
Amicale Laïque	p 17
As Pabu Football	p 18
ETC St-Agathon Pabu	p 18
Calendrier des manifestations	p 19



Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie, 22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Responsable de la rédaction : Loïc Frémont

Comité de rédaction : Yves Morice, Jean-Louis Jacob,
Sylvie Jonet

Directeur de publication : Pierre Salliou

Edition - Conception : SPM - Kercadiou - 22290 Lanvollon

Tél. 02 96 65 35 94 - siret : 378 037 428 00034

Régie publicitaire : 06 25 34 86 93

Imprimeur : Roudenngrafik - Guingamp

Merci à tous les annonceurs pour leur participation à ce bulletin.



Création graphique
Bulletins municipaux
Revues - Dépliants,
Flyers - Cartes de visite
Têtes de lettres
Régie publicitaire
06 25 34 86 93

Budget 2012 – Où en sont nos finances ?

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 26 mars pour approuver le compte administratif 2011 et voter le budget primitif 2012 en présence de Monsieur Delval, receveur municipal. Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes avec les recettes et les dépenses de l'année 2011. Il doit être conforme au compte de gestion, document établi par la perception. L'exercice se termine par un excédent de 724 485.72 € et un déficit d'investissement de 343 941.74 €, ce qui nous donne un excédent de 380 543.98 € que nous reportons en section de fonctionnement.

Nous avons voté le budget sans augmenter le taux des impôts locaux, soit :

Taxe d'habitation	: 16.30 %
Foncier bâti	: 20.02 %
Foncier non bâti	: 57.12 %

Le parking situé rue de la Fontaine, à l'entrée du stade Yves Jaguin est terminé ; coût : 36 500 €. Pour financer les investissements, nous avons prélevé 630 000 € sur la section de fonctionnement. Les projets retenus au budget sont les suivants :

1 - Acquisitions foncières : Nous disposons de 3 lotissements privés où des lots sont en vente (Kergoz, La Poterie, Chemin Vert). Pour augmenter notre réserve foncière, nous avons inscrit **40 000 €**.

2 - Acquisitions diverses : **50 000 €**. Pour aspirateur à feuilles, logiciels pour la mairie, matériels pour les services techniques (cuve à fuel, travaux pour terrain des sports...).

Chaque année nous louons une balayeuse pour le nettoyage des rues. Nous avons émis l'idée d'étudier un achat mutualisé avec les communes de Guingamp Communauté.

3 - Eclairage public : **50 000 €**

Nous avons 619 lampadaires sur Pabu pour une puissance de 95 kw. En 2011, le montant des factures d'électricité s'élève à **39 080 €** pour l'éclairage public et les bâtiments. La réglementation prévoit le remplacement de 180 lampes sur poteaux, pour une mise aux normes dans le cadre d'un programme pluriannuel. Lors de l'aménagement des abords de l'église, nous avons posé des fourreaux pour l'éclairage extérieur ; les travaux seront réalisés cette année.

4 - Voirie : **127 000 €**. Guingamp Communauté va réaliser le raccordement du terrain de camping à l'assainissement collectif. Nous avons prévu la réfection de la route d'accès (**53 000 €** avec une subvention de **13 400 €**). Nous réfléchissons, avec le Conseil Général, à la continuité de la liaison douce de la Poterie jusqu'au rond-point de Saint-Loup. Par ailleurs, plusieurs chantiers sont prévus :

- Liaison douce le long de la rue du Chemin Vert
- Aménagement de la venelle de l'impasse des Rochers
- Busage des eaux pluviales en bas du Chemin des Capucins
- Ralentissement de la vitesse au Chemin du Rucær
- Signalétique des chemins de randonnée
- Rénovation des panneaux de quartiers...

5 - Giratoire : Carrefour de les rues de l'Armor - rue Antoine Mazier - avenue Pierre Loti - rue de la Fontaine : **80 000 €**.

Objectifs des travaux :

- Sécuriser les déplacements des usagers
- Diminuer les excès de vitesse

- Améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Encadrer les stationnements

Travaux envisagés :

- Création d'un giratoire
- Amélioration des passages piétons
- Aménagement de places de parking
- Création d'un « tourne-à-gauche » entre les rues de l'Armor et Antoine Mazier
- Réalisation des marquages au sol (peinture blanche, résine)
- Création d'espaces verts
- Pose de barrières en bordure de la voie
- Aménagement de « bateaux » aux passages piétons. C'est un chantier dont on parle depuis 30 ans aux dires de plusieurs habitants. Il sera terminé avant la fin de l'année.

6 - Ecoles : **30 000 €**. Le chantier a pris du retard à cause de la complexité administrative du désamiantage. Toutes les entreprises sont retenues et les travaux ont démarré pour se terminer avant la rentrée 2013. Il nous reste un report de **576 000 €** en fin 2011. Quelques achats seront faits comme d'habitude pour le fonctionnement (informatique, matériel sportif...).

7 - Espace multisports au Croissant : **84 000 €**. Le projet porte sur l'aménagement d'une plate-forme de pratiques d'activités sportives et de loisirs avec :

- L'installation d'un plateau multisports (24 m x 12 m)
- La création d'une piste de rollers
- La création d'un circuit VTT
- La mise en place de jeux d'enfants

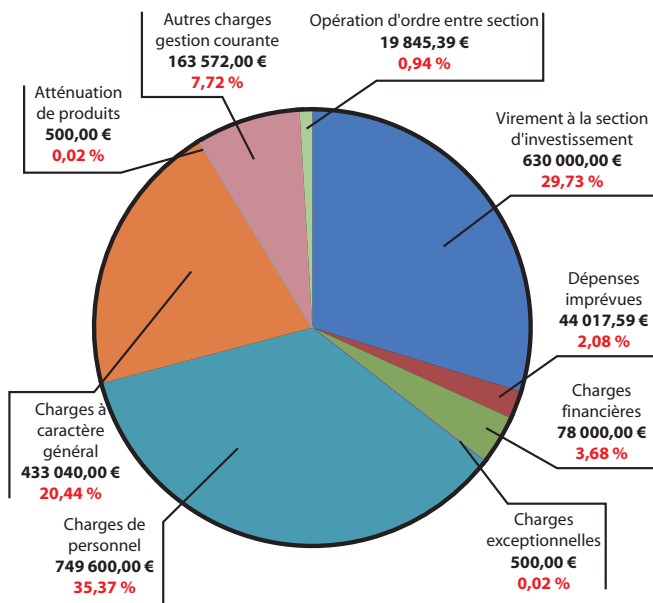
8 - Bâtiments : **10 000 €**. Travaux divers dont un rideau en fond de scène à la salle polyvalente, et des portes vitrées à la salle de danse.

9 - Accessibilité : **20 000 €**. Nous avons fait un diagnostic sur tous les bâtiments communaux. Les travaux seront réalisés dans le cadre d'un programme pluriannuel.

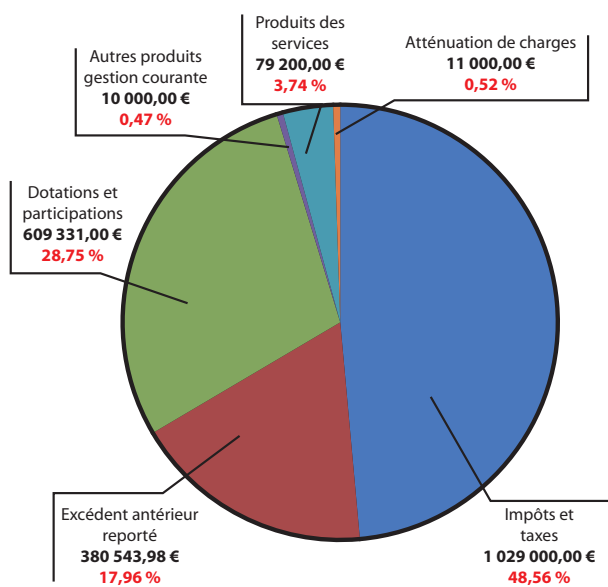
10 - Vestiaires au terrain des sports du Rucær : **265 000 €**. Aujourd'hui, ils sont vétustes et insuffisants. L'ensemble modulaire projeté, respectant les normes de la Fédération Française de Football, comprend : 4 vestiaires pour accueillir les équipes, 4 ensembles douches accessibles aux personnes à mobilité réduite, 1 vestiaire arbitre, 1 WC extérieur pour le public, 1 clubhouse, 1 espace rangement.

Le Conseil Général nous accorde une subvention de **40 580 €** dans le cadre du contrat de territoire. Nous attendons la réponse du CNDP et de la ligue de football.

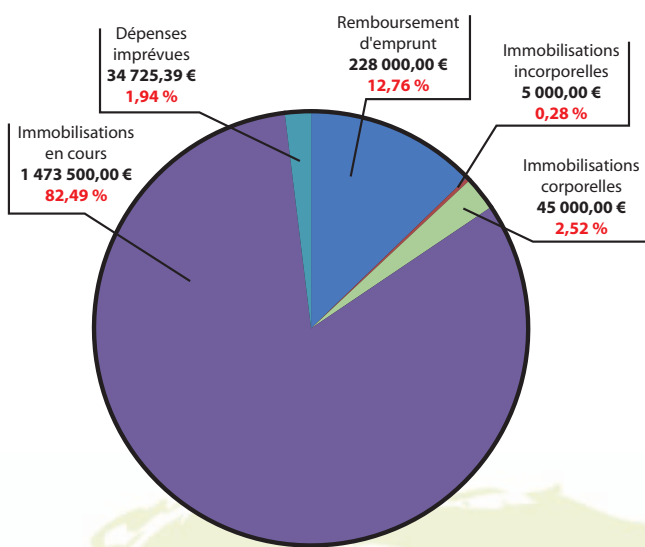
11 - Bibliothèque : **3 000 €** pour achats divers.



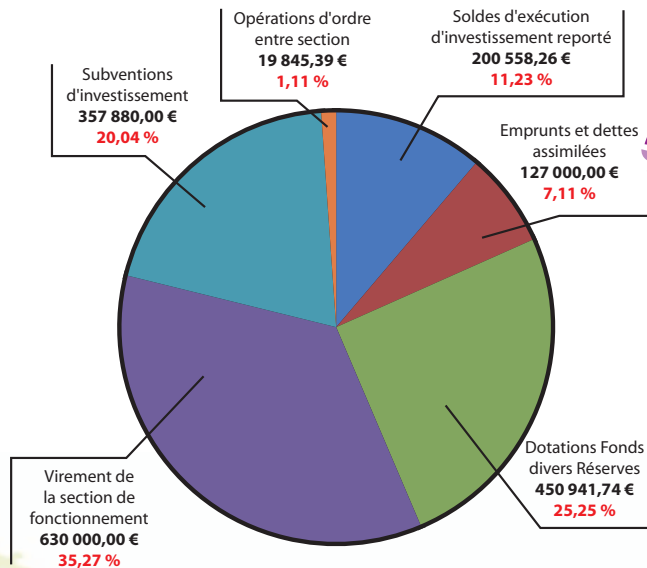
Dépenses de fonctionnement
2 119 074,98 €



Recettes de fonctionnement
2 119 074,98 €



Dépenses d'investissement
1 786 225,39 €



Recettes d'investissement
1 786 225,39 €

Coût total des investissements 2012 : **759 000 €**
 Reliquat des restes à réaliser 2011 : **764 500 €**
 Total : **1 523 500 €**

En 2011, le montant de nos impôts était évalué à **1 797 369 €** réparti entre :

Pabu	909 868 (50.62 %)
Guingamp Communauté	525 363 (29.23 %)
Département	362 138 (20.15 %)

La part régionale est transférée au département pour les propriétés bâties en 2011. Une taxe additionnelle se substitue aux parts départementales et régionales pour les propriétés non bâties.

Les dotations de l'Etat sont en légère baisse, mais nous équilibrons le budget sans faire d'emprunt. Cette année, nous avons voté **25 022 €** de subventions aux associations et organismes divers. Nos finances sont saines avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement et la poursuite des investissements au service de la population sans augmenter les impôts.

Marcel LE FOLL
Adjoint aux Finances et Travaux

Petits problèmes au quotidien

La divagation des animaux domestiques

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L 211-19-1 du Code rural) et il nous est arrivé à plusieurs reprises d'être appelés, y compris la nuit, pour récupérer des animaux dont la présence, notamment sur la voie publique, pouvait constituer un danger pour autrui.

Le plus communément, l'état de divagation concerne les chiens et les chats. Si le caractère de dangerosité des premiers peut et a déjà justifié le recours à des mesures de capture, il n'en reste pas moins que le pouvoir de désagrément des seconds ne saurait être méconnu.

C'est la raison pour laquelle, à l'image de ce qui peut être pratiqué ailleurs, nous avons eu recours à l'intervention de sociétés spécialisées.

Il reste qu'il s'agit de solutions de dernier ressort, et loin de nous l'idée de porter préjudice à nos compagnons à quatre pattes dont la seule présence justifie toute l'attention que nous devons leur porter.

Stationnement sur les trottoirs

Tout le monde peut avoir une bonne raison de stationner sur un trottoir, mais nous sommes sûrs que si chacun fait un effort, l'ensemble de notre communauté y trouvera son compte ! Voici un rappel de la règle :

Arrêts ou stationnements gênants

Article R417-10 du Code de la route (Décret N°2003-536 du 20 juin 2003 art. 20 du Journal Officiel du 22 juin 2003) (Décret n°2003-642 du 11 juillet 2003 art 6 III Journal Officiel du 12 juillet 2003) (Décret n°2004-998 du 16 septembre 2004 art. 3 Journal Officiel du 23 septembre 2004)

I - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- 1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;
- 1° bis Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ;
- 2° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public ;

Nous avons régulièrement des remarques concernant le stationnement sur les trottoirs qui gêne la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Pour rappel, une contravention de 2^e classe coûte 35 euros ! Domage d'en arriver là alors qu'un petit effort peut régler le problème !

Aboiements de chiens...

Nous sommes très régulièrement interpellés par des concitoyens qui se plaignent des aboiements intempestifs de chiens. Il est bon de rappeler que, selon la loi, tout propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition, la durée et le caractère nocturne qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.

Quoiqu'il en soit, le bien vivre ensemble doit être privilégié, et avec la bonne volonté de chacun une solution peut et doit être trouvée. Si les nuisances persistent, il est toujours possible d'en référer à un médiateur (se renseigner à la Mairie).

Si rien n'y fait, il est possible d'adresser une lettre au Procureur de la République et de porter plainte à la Gendarmerie. Quoiqu'il soit, nous sommes persuadés qu'une solution à l'amiable peut être trouvée et que le bon sens doit toujours prévaloir.... Ceci dans l'intérêt de tous.

La Rédaction

Information aux possesseurs de Smartphones



Depuis plus de dix ans, la commune de Pabu a toujours été à la pointe en matière de communication numérique, afin de pouvoir apporter une information en temps réel à ses concitoyens. Aujourd'hui, elle poursuit cette avancée dans l'innovation en vous proposant cette application pour Smartphone.

Vous trouverez sur l'application « Maville » les informations essentielles concernant notre commune, tels que actualités, horaires, transports, agenda, contacts, etc... De plus, en installant l'application, vous serez informés en temps réel des manifestations à venir ou informations que nous pourrions diffuser à votre intention.

Sans plus attendre, rendez-vous sur votre boutique d'application en ligne et téléchargez « keezin » (Maville), puis entrez le code « Pabu » et laissez vous guider.

Sur certains smartphones, il faut supprimer un espace avant de saisir le n° de téléphone.

Les enfants de la commission municipale visitent le Sénat

Invités par Gérard Le Cam et Yannick Botrel, dans une ambiance chaleureuse, les enfants de la commission ont visité le Sénat, mercredi 1er février.

La visite débute en compagnie d'un guide du Sénat, historien érudit, qui présente et commente l'influence des célèbres personnages (Marie de Médicis...), des architectes, des peintres qui ont marqué de leur empreinte le palais du Luxembourg et son jardin. Dans le salon des Messagers d'Etat trônent de nombreux bustes (Georges Clémenceau, Raymond Poincaré...).

Le charme de la bibliothèque, avec sa magnifique vue sur le jardin du Luxembourg, tient à la décoration réalisée, de 1840 à 1845, par les peintres Eugène Delacroix, Riesener, Roqueplan. Les allégories représentent successivement l'Histoire, la Loi, l'Evangile, la Poésie, la Philosophie, les Mathématiques, la Politique, l'Eloquence, l'Industrie et le Génie militaire.

Après un passage par la salle des conférences, le groupe accompagné, d'un attaché sénatorial, rejoint l'Hémicycle. Gérard Le Cam invite les enfants à s'asseoir sur les bancs des sénateurs. C'est avec un grand intérêt qu'il répond à leurs nombreuses questions.



Les invités découvrent l'hémicycle

Les réponses vont permettre aux enfants de découvrir qui peut être sénateur, comment ils sont élus, leur nombre, comment ils peuvent apporter des amendements aux lois et le mécanisme de navettes des lois entre l'Assemblée Nationale et le Sénat qui constituent le Parlement, le déroulement des séances...

C'est avec un grand émerveillement que les enfants découvrent la vie sénatoriale. Ils constatent que l'homme qui siège au Sénat, plusieurs jours par semaine, est un réel représentant des citoyens, et qu'il est à leur écoute au sein du département et au travers de ses engagements de terrain.

Ensuite les enfants sont rejoints par Yannick Botrel, puis salués par Edmond Hervé. Les échanges vont se poursuivre autour du repas réservé par Yannick Botrel.

Ce n'est que vers 15 h, et après avoir vu le bureau du sénateur, que les enfants quittent le Palais du Luxembourg, encore sous l'émotion de ce qu'ils ont eu le privilège de vivre.



Sur les marches du Sénat avec les sénateurs

Il est venu le temps de dire au revoir, non sans émotion, à Baptiste, attaché sénatorial, qui nous a entourés des meilleures attentions durant toute la visite.

Le périple se poursuit en direction du Panthéon. Au cœur du Temple de la Nation, Pierre Salliou nous fait profiter de sa passion pour l'Histoire ; les enfants s'arrêtent devant le pendule de Foucault, prouvant la rotation de la terre.

Dans la crypte, auprès des tombeaux, Pierre Salliou attire l'attention des enfants sur la contribution historique des personnages célèbres qui y reposent (Voltaire, Rousseau - philosophes ; Victor Schœlcher - connu pour avoir aboli l'esclavage ; Jean Jaurès - considéré comme le père du socialisme français ; Victor Hugo, Emile Zola, Jean Moulin...). Une fois de plus les enfants se montrent très intéressés.

C'est donc après une journée chargée d'histoire et d'éducation civique qu'Eugénie, Clara, Elisa, Anaïs, Geoffrey et Brendan rejoignent leur famille en remerciant les différents acteurs qui leur ont permis de vivre une journée extraordinaire.

Jean-Yves DEREAT

Spectacle culturel d'itinéraire Bis

Cette année encore Pabu a participé aux actions d'itinéraire Bis en faisant venir, le 24 avril dernier, à l'école du Croissant un spectacle sur le thème de la culture et de la musique dans la région de l'Air au Niger avec Koudédé comme chanteur touareg. Ce spectacle « Sablega Pelga » réunissait trois voix : une voix touareg, Koudédé évoquant le blues de l'Air, une voix engagée du Burkina, Wendlamita Kouka, et une voix perlée racontée, Claire Laurent, jonglant avec les mots. C'est avec un grand plaisir que les enfants ont découvert ce groupe multiculturel.

Sylvie JONET
Commission culture

La commission municipale des enfants organise une chasse à l'œuf

Dans ses promesses de campagne, Anaïs retrouve son intention d'organiser une chasse à l'œuf sur la commune. Lorsqu'elle évoque ce projet lors d'une réunion, l'énergie, la spontanéité qui caractérise le groupe va naturellement permettre l'émergence de la manifestation, « Il suffit de s'inspirer du mode opératoire du Papy d'Anaïs ». La recherche d'un site s'oriente vers le camping de Milin Kerhré qui présente un cadre verdoyant, sécurisé, et de plus équipé de jeux pour les plus petits. La qualité de l'accueil et la gentillesse de Margareth et Jonathan Low s'avèrent alors un atout supplémentaire pour la réussite de la chasse à l'œuf, lorsqu'ils proposent de mettre le camping à disposition des enfants.

Le 14 avril, en début d'après-midi et sous un rayon de soleil, le camping accueille les chasseurs d'œufs. Nous en dénombrons une centaine, âgés de 18 mois à 15 ans. Les plus aguerris sont équipés de paniers, de sacs, de bottes. La motivation est bien présente et la perspective de gagner un des gros lots stimule les plus grands.

En remerciement de toute l'attention qu'ils ont portée au bon déroulement de la chasse à l'œuf, Margareth et Jonathan Low se sont vu remettre un magnifique moule en chocolat symbolisant le monde aquatique. Ce trophée était offert par Laurent Moël, artisan boulanger-pâtis-sier habitant la commune



Les plus petits cherchent les œufs sous les yeux de leurs parents

Une heure plus tard, la récolte est fructueuse pour tous. La remise des gros lots offerts par les commerçants de Pabu, de Guingamp se déroule, dans une ambiance chaleureuse autour du goûter.

En conclusion de la manifestation, Eugénie, Clara, Elisa, Anaïs, Geoffrey et Brendan ont tenu à adresser leurs remerciements aux participants, au maire, aux élus pour leur soutien, la fourniture des chocolats, du goûter et aux commerçants qui ont fait don de lots.



Margareth et Jonathan Low viennent de recevoir leur cadeau

Avec une belle réussite pour une première chasse à l'œuf et après avoir mené à bien la collecte de jeux, les jeunes de la commission enfance marquent une fois de plus de leur empreinte la vie communale.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'être acteurs auprès de ces jeunes déjà très prometteurs de futurs investissements à l'écoute et au service de l'autre.

Jean-Yves DEREAT

PAYSAGISTE DE METIER

Christophe EVEN de Pabu vous propose l'entretien de votre jardin de A à Z (taille de haie, tonte, débroussaillage, enlèvement des déchets verts, installation de clôtures grillagées ...), petite maçonnerie, peinture.

Paiement par chèque emploi service - Tél. 02.96.40.23.07 - Port. 06.40.41.51.04



Le système « D » comme Développement Durable, Pourquoi jardiner sans pesticides

Notre diabolotin a abandonné sa fourche pour une binette et nous propose de faire de même pour entretenir nos jardins et jardiner au naturel sans utiliser de pesticides... et pourquoi pas retirer les quelques pousses indésirables devant chez vous, dans votre rue.

La commune de Pabu et le Smega (Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat) vont signer une charte pour avancer dans les pratiques de jardinage, limiter l'usage des produits phytosanitaires et assurer une gestion durable de l'eau. En Bretagne, 80% des eaux destinées à la consommation sont puisées en surface. Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants.

Les produits de désherbage sont encore tolérés dans une certaine mesure. Il n'en reste pas moins vrai que seule l'usage de la binette pour désherber reste le moyen le plus efficace et le moins polluant.

Les services techniques travaillent dans cet objectif avec toutes les contraintes que cela implique (coût, satisfaction des habitants, temps de travail...)

Nous tous, en tant que citoyens, pouvons agir également. Pour nous aider, le Smega propose dans les jardineries du secteur (1) un ensemble de fiches de conseils pratiques pour nous guider dans nos travaux. Les thèmes de ces fiches sont les suivants : la pelouse, les terrasses, les allées et cours, les arbustes, les haies, les rosiers, les vergers et les fleurs ; au



La nature se charge parfois d'elle même de créer un beau parterre

potager : les paillis, les produits et traitements bio, comment faire confiance aux auxiliaires du jardin, le compostage, la récupération des déchets verts et les plantes invasives.

Nous aurons l'occasion de reprendre certains sujets dans nos prochains bulletins, mais d'ores et déjà nous vous présentons un aperçu de la première de ces fiches sur le thème : Pourquoi jardiner sans pesticide ?

Quels sont les produits et matériels pour jardiner sans pesticides ?

Pour désherber ou éviter de désherber :

- sarcloir, couteau à désherber, binette : pour désherber sans désherbant
- paillis organiques : pour couvrir la terre et favoriser l'activité biologique
- paillis plastiques : pour couvrir la terre
- scarificateur : pour aérer la pelouse et extraire la mousse
- plantes couvre-sol : pour couvrir la terre et embellir les massifs
- engrais vert : pour couvrir le sol après une culture potagère

Pour lutter contre les ravageurs :

- barrières et pièges à insectes : pour empêcher les ravageurs d'atteindre vos plantes
- abris et nichoirs à auxiliaires : pour héberger les prédateurs des ravageurs
- haie champêtre : pour favoriser les insectes auxiliaires

Pour nourrir le sol et entretenir la bonne santé des plantes :

- compost et fumier composé : pour structurer le sol et apporter les éléments fertilisants
- amendement calcaire et magnésien : pour limiter l'acidité du sol
- composteur : pour faire son propre compost
- plantes moins sensibles aux maladies (fruits et légumes, arbres fruitiers, rosiers ...) : pour limiter le développement de maladies

Pour recycler les déchets de jardin et de cuisine :

- composteur : pour faire son propre compost
- broyeur : pour faire vos propres paillis
- brouette, sac de ramassage : pour ramasser les déchets et les récupérer

Pour arroser sans gaspiller :

- récupérateur d'eau de pluie : pour utiliser une eau gratuite, tempérée et non chlorée

- tuyau microporeux : pour arroser au goutte à goutte
- pompe : pour puiser dans les cuves d'eau enterrées
- paillis : pour garder l'humidité aux pieds de vos plantes

"Ne traitez pas à proximité de l'eau!"

Un gramme de pesticides peut polluer 10km de fossé.

Il est donc interdit d'utiliser des pesticides :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau
- à moins de 1 mètre de la berge des fossés
- dans les avaloirs, bouche d'égout et caniveaux



(1)- Pour le secteur de Guingamp les magasins adhérents sont Espace-Emeraude, Gamm Vert et Bricomarché. Il sont reconnaissable au logo ci-contre. Ces jardineries s'engagent à mieux vous conseiller sur les techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides.

Concours des Maisons fleuries

Nous vous invitons à venir nombreux vous inscrire au concours des maisons fleuries, avant le 28 juin, à la mairie.

Les catégories, pouvant permettre de participer au concours:

- les façades fleuries
- les jardins de moins de 1000 m²
- les grands jardins
- les potagers fleuris

Comme l'année passée, un concours intra-communal des jardins non visibles de la rue est organisé sans possibilité de participation aux concours Terres d'Armor et départemental.

Martine ANGER
Conseillère déléguée à l'environnement

On en a parlé dans la Presse...

Marc Le Faucheur expose à la mairie

Marc Le Faucheur, âgé de 55 ans, est installé sur le territoire communal depuis quelques années ; c'est un artiste peintre partageant son temps entre ses créations et son travail de peintre décorateur.

Après avoir exercé diverses activités, notamment en tant que peintre illustrateur, et nanti d'une formation en école de décoration, il s'est spécialisé dans la décoration (réalisation de fresques) et dans les travaux nécessitant une recherche en créativité. Ses créations sont une invitation à découvrir un monde imaginaire peuplé de petits personnages, de lutins ou d'elfes inspirés des légendes bretonnes.

Il a exposé ses œuvres, toiles réalisées à l'acrylique et petits personnages en résine thermodurcissable, dans le hall de la mairie, du 14 au 28 janvier.



Vernissage de l'exposition de Marc Le Faucheur

La journée mondiale de la Femme

Comme l'année dernière, les communes de Guingamp, Grâces, Pabu et Ploumagoar se sont associées pour organiser la 4ème édition de la journée mondiale de la Femme, qui a eu lieu du 8 au 11 mars 2012. Au programme, des expositions et des spectacles dans les quatre communes, mais également des animations diverses.



Atelier d'Aïkido avec Philippe Jégou

La commune de Pabu a accueilli un atelier d'Aïkido, réservé aux femmes, le samedi 10 mars au matin, animé par Philippe Jégou du Dojo de Guingamp, qui a rassemblé une dizaine de femmes désireuses d'apprendre les techniques de self-défense.



Concert de Christine Mérienne

Dimanche 11 mars après-midi, Christine Mérienne, harpiste, compositeur et chanteuse, a célébré la journée mondiale de la Femme avec beaucoup de ta-

lent, lors de son concert dans l'église Saint-Tugdual, devant une soixantaine de spectateurs. Lauréate de concours internationaux de harpe celtique, elle fait partie de la fine fleur des harpistes européens, invitée par les festivals de harpe les plus prestigieux. Son style de jeu, moderne et novateur, allie une technique époustouflante à une magnifique sensibilité artistique. Elle est également auteur compositeur reconnue par ses pairs. L'artiste a interprété des œuvres et chansons de sa composition, mais aussi des airs traditionnels écossais et irlandais. La sonorité particulière de l'église et le répertoire interprété avec talent et délicatesse par la harpiste a contribué à séduire le public qui a réclamé un bis à deux reprises.



Exposition Ça décoiffe

Enfin, du 30 mars au 13 avril, à travers l'exposition « Journée de la Femme, ça décoiffe ! », le public a pu découvrir des femmes qui ont accepté de poser devant l'objectif, et s'étonner de l'évolution des mœurs. Une réalisation des photographes du CLAP - Regard Objectif de Ploumagoar, qui ont voulu, dans cette exposition, mêler histoire et modernité.

On en a parlé dans la Presse...

Le maire et les adjoints offrent la galette des rois aux anciens



Les rois et les reines de l'après-midi

Samedi 21 janvier, 160 Pabuaises et Pabuais de plus de 67 ans ont répondu à l'invitation du maire et des adjoints qui leur ont offert, sur leurs émoluments, une galette des rois et un goûter. Les élus présents ont assuré le service avec leur conjoint, et Gilbert Philippe et son compère ont assuré l'animation.

Pierre Salliou, maire, entouré de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux, a rappelé que cette tradition remontait au mandat de Pierre Pasquiou, puis il a exposé les principaux projets que l'équipe municipale souhaitait mettre en œuvre dans les prochains mois, les invités ont ensuite assisté; à la projection du montage vidéo réalisé par Loïc Frémont pour la cérémonie des vœux, quinze jours plus tôt. La salle avait été décorée pour l'occasion par Martine Anger.

Les jeunes Pabuais ont reçu leur carte d'électeur

Samedi 17 mars, les jeunes Pabuais, 12 filles et 12 garçons, étaient conviés par la municipalité à une cérémonie de remise officielle de leur carte d'électeur et du livret du citoyen, par Annick Durand, adjointe en charge de l'état civil et de la révision des listes électorales, et Pierre Salliou, maire.

Sur les 24 jeunes, nés entre le 1er mars 1993 et le 28 février 1994, la moitié s'est présentée en mairie pour cette cérémonie où l'on remarquait des membres de la commission de révision des listes électorales, ainsi qu'Annie Le Houérou, conseillère générale, dont c'était le jour de permanence à Pabu.



Les jeunes électeurs de 2012 en compagnie de quelques élus

Réception de travaux sur la commune



Un beau travail réalisé par l'équipe des services techniques



Les élus en compagnie du responsable de l'entreprise Armor TP

Mercredi 4 avril, Pierre Salliou, maire, et les membres de la commission travaux ont réceptionné diverses réalisations sur le territoire communal. Tout d'abord, les services techniques ont réaménagé le square Maréchal De Lattre de Tassigny, situé derrière la bibliothèque municipale, réalisant un magnifique décor en reliant la source existante au moulin qui avait été réalisé pour le festival du Camellia en 2010.

Ensuite, ils se sont rendus sur le parking de la rue de La Fontaine, à l'entrée du stade Yves Jaguin, qui vient d'être entièrement aménagé, avec la création de treize places de stationnement, dont une pour handicapés, d'un arrêt pour les bus et d'un arrêt pour Axéobus. Le point propre destiné à la collecte du verre a été remplacé par un conteneur enterré, et la chaussée a été rétrécie pour limiter la vitesse à cet endroit. Les passages protégés pour les piétons ont été équipés de dalles podotactiles.

Les travaux, qui ont duré un mois et demi, ont coûté 31.000 € et ont été supervisés par l'agence de la DDTM et réalisés par Armor TP de Paimpol

On en a parlé dans la Presse...

Les élèves de Skôl ar Yezhoù votent pour un prix

Pour la première fois, les élèves de l'école bilingue ont participé le 7 mai dernier au prix littéraire pour les enfants, « Les Incorruptibles ». Ce prix est organisé au niveau national, et les élèves se sont rendus lundi 7 mai à la bibliothèque pour élire leur livre préféré.

Ce projet de lecture a été mis en place par les enseignants en octobre, avec l'appui financier de la municipalité. Le personnel de la bibliothèque a été chargé d'acheter les livres proposés par un collectif de spécialistes, et les élèves de chaque niveau (maternelle, CP, CE, CM) ont lu et échangé sur quatre livres adaptés à leur âge.

Le maire, Pierre Salliou, a d'abord expliqué le fonctionnement de toute élection, et a répondu aux nombreuses questions des enfants. Puis chaque enfant a choisi son livre préféré par vote, en étant placé dans les conditions réglementaires d'une élection. Les résultats de cette

élection seront transmis aux organisateurs des « Incorruptibles » et participeront à l'élection du livre qui remportera le prix.



Vote d'un des élèves en présence du directeur général des services de la mairie et de l'adjoint aux affaires scolaires

Visite des élus dans le quartier de Rucœur

En raison des conditions climatiques déplorables, les élus n'avaient pu effectuer leur visite du quartier de Rucœur fin décembre 2011. Sous la conduite de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales et du lien social, ils se sont rendus dans ce quartier, samedi 12 mai, à la rencontre des riverains, afin d'écouter les doléances et les attentes des habitants, pour améliorer leur quotidien.

De façon globale, les riverains rencontrés n'ont pas émis de remarques particulières quant à leur vie quotidienne dans leur quartier, et ils estiment qu'il est très tranquille, malgré la vitesse excessive au rond-point du Rucœur et au carrefour de la rue de l'Armor. Ce dernier carrefour sera aménagé en giratoire, après les vacances estivales.

Dans cette zone, l'Adapei, propriétaire d'un terrain de 9.000 m², pourrait construire un centre pour autistes à proximité des bâtiments qu'elle occupe déjà en face du stade. Par ailleurs, la commune possède également 11 ha sur ce secteur et Pierre Salliou conclut que « Cette réserve foncière est porteuse d'avenir pour développer l'habitat ».



Dialogue avec quelques riverains

L'Épicerie solidaire

Depuis début janvier, l'épicerie solidaire a investi un nouveau local à Pabu. Par semaine, elle vend en moyenne 4 tonnes de nourriture à petits prix.

L'épicerie s'adresse à une population en difficulté. Le bénéficiaire ne paie que 20 % du prix réel de vente. Pour y faire ses courses, il faut disposer de moins de 10 € par jour et par personne pour vivre.

Après un démarrage assez laborieux, l'association « Les petits paniers gourmands », qui a vu le jour en octobre 2010 à Guingamp, tourne aujourd'hui à plein régime. Depuis le mois de janvier, l'épicerie solidaire a investi ; elle possède désormais deux fourgons, une camionnette, trois frigos, un congélateur et une vitrine réfrigérée pour stocker la marchandise qu'elle récupère toutes les semaines.

Le jeudi, il faut se lever à 4h00 du matin, pour être à 6h00 chez STALAVEN à Yffiniac ; elle va aussi à CARREFOUR à Paimpol, où il faut être sur place à 8h30, et chez DAUNAT sur la zone de Bellevue. Elle va également tous les jours à CARREFOUR Languieux. Le samedi matin, le camion rouge des « Petits paniers gourmands » s'arrête à CARREFOUR de Guingamp.

Cette semaine, l'association a reçu 9,5 tonnes de conserves de la part de l'usine DAUCY à Locminé. Aujourd'hui, elle fonctionne avec une dizaine de bénévoles actifs.

Elle sert 160 familles ce qui représente près de 600 personnes. Le président Monsieur Pernot et toute son équipe tiennent à remercier Monsieur Le Maire ainsi que le conseil municipal d'avoir mis un local à la disposition de l'association. L'épicerie solidaire est ouverte le vendredi et le samedi de 13h30 à 16h00 derrière la salle des fêtes. Tél : 06 60 77 90 88.



Denise THOMAS, Adjointe aux Solidarités

Du côté de la Bibliothèque...

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h00-11h30 / 15h00-18h00

Vendredi : 15h00-19h00

Samedi : 10h00-11h30

Tarifs des inscriptions (pour 1 an) :

- Abonnement familial : 11€

- Abonnement individuel : 7€

- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu

- Supplément DVD : 5€

Nos coordonnées Bibliothèque Municipale - Place du 19 Mars 1962 - 22200 Pabu
Tél : 02.96.40.01.10 - Courriel : bibliotheque-pabu@orange.fr

On y trouve des livres, des cd, des dvd, des revues, des bandes dessinées, mais la bibliothèque c'est aussi :
- Un poste informatique avec un accès internet mis à votre disposition aux heures d'ouverture.
- Un service gratuit de portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus pour les personnes aux yeux sensibles.

Comité local de la FNACA

L'assemblée générale :

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 28 janvier en matinée. Le comité se porte bien et les finances sont saines. L'importante participation des adhérents et épouses démontrent l'intérêt que porte chacun à notre comité et c'est un encouragement pour les responsables. Le comité compte 84 adhérents. Cette réunion s'est achevée par un vin d'honneur avec la remise d'un porte clé Fnaca à chaque adjoint en souvenir de l'année du 50ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. 125 personnes ont participé au repas dans une ambiance conviviale.



Les décorés avec le maire, le président, les colonels Colivet et Moreau, les enfants des écoles du bourg et du Croissant

Cérémonie commémorative

C'est devant une assistance très fournie que s'est déroulé, lundi 19 mars, le 50ème anniversaire du cessez-le-feu marquant la fin de la guerre d'Algérie. Après un office célébré à la mémoire des victimes de ce conflit par l'abbé Francis Morcel, cérémonie



Vernissage de l'exposition à la salle polyvalente

aux monuments aux morts avec la participation des enfants de la classe de Catherine Morin, de l'école du Croissant, et de celle de Vincent Dubois, de l'école bilingue du Bourg. Cette très belle cérémonie émouvante et chaleureuse qui s'est déroulée dans le recueillement devant une assistance nombreuse a été particulièrement marquée par la Marseillaise chantée par les enfants. Cette présence très remarquée et la tenue exemplaire des enfants est un exemple et mérite toutes nos félicitations.



Visite de l'exposition par les lycéens du Restmeur

Lors de la cérémonie, sept anciens combattants ont reçu la médaille de Reconnaissance de la Nation : Henri Anthoine, Marc Caoudal, Guy Geslin, Yves Gouriou, François Laurent, Jean Le Gall et Jean-Pierre Le Vézouët. La cérémonie s'est poursuivie à la salle polyvalente par le vernissage de l'exposition élaborée par la commission « Guerre d'Algérie Jeunesse Enseignement ». A cette occasion, Joseph Le Gall a remis à Pierre Salliou, maire, et Bernard Henry, adjoint aux associations, la médaille du 50ème anniversaire pour marquer cette journée du souvenir. Cette exposition richement illustrée et documentée a été visitée par plus de 500 personnes, dont des écoliers des deux écoles de la commune et lycéens du Restmeur.

La sortie annuelle s'est déroulée le mercredi 2 mai. Les 45 adhérents et épouses ont bénéficié d'une très belle journée ensoleillée pour découvrir la Presqu'île de Crozon, (un des plus beaux endroits de Bretagne...). Une belle et agréable sortie qui a été appréciée par tous les participants.

Le Président, Joseph LE GALL

Ecole Bilingue « SKOL AR YEZHOU »

Les élèves de Vincent, CE2, CM1 et CM2 sont allés visiter l'île d'Ouessant avec l'école publique bilingue de Louargat.



Mini tennis : les élèves ont pratiqué le tennis sur 6 séances avec comme professeur Fabien Eveillard.

Rencontres USEP : Le 20 janvier, Petite et Grande Section ont participé à « roulez bambins » à Pabu avec les écoles de Trégram et Pluzunet.



Le 19 mars, direction la salle des sports de Plouha pour les GS, CP et CE1 : rencontre sportive autour du jeu collectif « la balle au capitaine » avec les écoles de Plouha et Pleumeur-Gautier.



Kan Ar Bobl : Le 4 mars, l'école a participé aux éliminatoires à Maël-Carhaix. La classe de Vincent a été sélectionnée pour la finale et l'a remportée avec succès le dimanche 1er avril à Pontivy ex-aequo avec l'école bilingue publique de Ploemeur (29).

Sortie à la ferme : Les PS et MS se sont rendu à Pont-Melvez pour visiter la ferme pédagogique. Ils n'ont pas fait que visiter mais ils ont également trait les vaches, nourri les animaux et fait du beurre. Une journée riche en découvertes !



L'APE de l'école bilingue



Le relais Paroissial

Le traditionnel goûter « crêpes, chocolat, café... » du relais paroissial, qui a eu lieu samedi 28 avril après-midi, à la salle polyvalente, a connu une belle réussite. Les crêpières se sont activées autour des biligs pour satisfaire tous les appétits. Ainsi, elles ont confectionné plus de 800 crêpes qui ont été dégustées sur place ou emportées.



Les crêpières au travail pendant le goûter

Pendant que les convives appréciaient leur goûter, une vidéo permettait de découvrir la fabrication d'une cloche se déroulant en boucle sur l'écran, puisque l'objectif de ce moment convivial était de participer au financement d'une troisième cloche pour l'église Saint Tugdual, cloche, dont le coût estimatif est de 10 000 €.

La nouvelle cloche, d'un poids de 79 kg, sonnant en fa dièse, sera réalisée chez Cornille-Havard, maîtres fondeurs à Villedieu-les-Poêles. La fonderie Cornille-

Havard est l'héritière d'une longue tradition, installée à Villedieu-les-Poêles, en Normandie, à côté du Mont-Saint-Michel depuis la fin du Moyen-Age. Cornille-Havard est l'un des rares spécialistes mondiaux de l'Art Campanaire.

Des dons ont déjà été recueillis et le relais Paroissial compte sur la générosité de chacun pour mener à bien ce projet. Un dépliant expliquant la démarche est d'ailleurs disponible à la mairie, à la paroisse Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp ou auprès de Gilbert Philippe au 02 96 44 31 59 ou de Josiane Le Gall au 02 96 21 32 90.



Photo montage avec l'installation d'une troisième cloche

Les dons de souscription sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

L'équipe du relais

Voyage à Paris pour les CM2 du Croissant

Sous la houlette de leurs deux institutrices, Cathy Morin et Aurélie Le Saout, les élèves de CM2 de l'école du Croissant ont effectué un voyage à Paris, du 9 au 11 mai. Ce séjour avait pour thématique la période de l'Histoire qu'ils ont étudiée en classe, de Louis XIV à Napoléon Ier.

En compagnie d'Audrey, leur guide touristique, ils ont sillonné les principaux lieux de la capitale en rapport avec cette période de notre Histoire. Ainsi, ils ont visité le musée du Louvre et ont notamment pu admirer les Régalias, les grandes œuvres étudiées en classe et, bien sûr, ont effectué un petit détour pour saluer la célèbre Joconde. Cette première journée s'est terminée par une croisière commentée sur la Seine, à la découverte des ponts et monuments de Paris.



Devant la pyramide du Louvre

Après une bonne nuit de repos, les élèves se sont rendus au château de Versailles. Cette visite les a conduits notamment dans les appartements de la reine et du roi ainsi qu'à travers la majestueuse galerie des glaces. Puis chacun a pu se détendre dans les « jardins à la française » en réalisant un rallye en équipe, avant de se rendre devant la salle du jeu de paume afin de se remémorer une des étapes de la Révolution française.



Dans la cour du château de Versailles

Le lendemain, la journée a débuté dans le prolongement de cette période par le musée Carnavalet. A l'aide d'un livret d'activités, ils ont étoffé leurs connaissances et admiré la réplique miniature de la Bastille, taillée dans la pierre d'origine. L'après-midi, une balade dans le quartier du Marais a permis aux élèves de retrouver, grâce à des indices, des vestiges de cette époque.

Ce voyage, à la fois ludique et pédagogique, restera, nous en sommes certains, un merveilleux souvenir pour chacun de ces enfants. Et c'est donc un grand merci, nous parents d'élèves, que nous adressons à Cathy Morin et Aurélie Le Saout pour toute l'énergie et le temps qu'elles ont consacré à la réalisation de ce séjour ; un grand merci également à la municipalité pour son investissement financier et son encouragement, qui ont permis la concrétisation de ce voyage.

Brigitte FLOURY,
Secrétaire de l'APE

Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche

Animations du 1er semestre 2012

Le mercredi 8 février dernier, Henri Trifol, président de la section Pabu-Guingamp des Pensionnés de la Marine Marchande et Pêche, a tenu sa 10ème assemblée générale en présence de Madame Edmonde Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne, Monsieur Richard Marcade, président de Bretagne Zone Ouest, Monsieur Pierre Salliou, maire de Pabu et Brigitte Luce, assistante sociale de Paimpol. Une cinquantaine de marins ont écouté attentivement toutes les informations instructives, parfois méconnues de certains adhérents.

Comme chaque année cette réunion annuelle a été suivie du pot de l'amitié offert à tous les participants, puis du traditionnel couscous dégusté par 80 convives dans une très grande convivialité.

Le dimanche 1^{er} avril s'est déroulée à Plourivo l'assemblée générale Nord Bretagne ; 430 marins et leurs épouses ont pris part au repas servi à la salle des fêtes de Paimpol. Nous sommes honorés chaque année de la présence de Monsieur Jacques

Shirman, président national, qui, comme beaucoup de marins, est préoccupé de l'avenir de notre flotte sous pavillon français et attend une « éclaircie » qui tarde à venir.



Les intervenants à l'AG du 8 février

Manifestation estivale

Samedi 21 juillet : cochon grillé à Lanrodec
Congrès National à Boulogne-sur-Mer le dimanche 23 septembre.

Notre association est toujours à votre écoute et à votre disposition pour vos différentes démarches maritimes. Retraités et futurs retraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment, vous serez les bienvenus. Tél. 02.96.21.39.57

Bonnes vacances ensoleillées à tous
Le président, Henri TRIFOL

Union Fédérale des Anciens Combattants – Section de Pabu

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative célébrant le 67ème anniversaire de la capitulation nazie, s'est déroulée le 8 mai à Pabu. A l'appel des anciens combattants quelques Pabuais, ont, malgré un temps maussade et incertain, participé à cette commémoration empreinte de recueillement.

Il est bon de rappeler que ces cérémonies n'ont pas pour but premier de fêter un anniversaire, mais surtout de commémorer le souvenir de nos anciens qui, en leur temps, en pleine jeunesse pour la plupart, n'ont pas hésité, au péril de leur vie, à se porter volontaire pour combattre l'ennemi envahisseur.

Il n'est pas une seule famille qui, de près ou de loin, n'ait perdu un parent dans ces horribles combats.

Les survivants ont le devoir de se souvenir ; ne pas se souvenir c'est oublier irrémédiablement le passé.

Les anciens combattants lancent un appel

Nos porte-drapeaux vieillissants rencontrent de plus en plus de difficultés à assurer leur mission. La section des anciens combattants de Pabu lance un appel auprès des jeunes



Dépôt de gerbe par le président de l'Ufac

générations, et recherche 4 à 5 volontaires, à partir de 16 ans, qui seraient disponibles le jour des cérémonies officielles, et qui souhaiteraient aider et devenir porte-drapeau.

Information

L'allocation différentielle est portée à 900 € depuis le 1er avril 2012.

Jean-François CHEVOIR
Président de la section
06 47 26 30 11

Le Club des Aïeux d'Or

La vie du club

L'assemblée générale

Elle s'est déroulée le 19 janvier en présence de Pierre Salliou, maire et de Bernard Henry, adjoint à la vie associative, en présence des adhérents toujours aussi nombreux. Lors de cette assemblée nous avons eu le plaisir de recevoir dix nouvelles adhésions, auxquelles nous souhaitons la bienvenue.



L'assemblée générale du 19 janvier



Le repas de l'assemblée générale

Le nouveau bureau, élu ce même jour, se compose de : Maryvonne Fort présidente, Roland Dénès et Michèle Kergourlay vice-présidents, Danielle Destré trésorière, Paulette Hamon trésorière adjointe, Cathy Bosq secrétaire et Maryvonne Monnier secrétaire adjointe

Le responsable des sorties et randonnées est Roland Dénès et Michel Chapon est le délégué informatique et photos.

Les autres activités

Le club a bien sûr poursuivi ses actions régulières qui permettent de tisser et de maintenir les liens sociaux, grâce aux rencontres de chaque quinzaine, des randonnées et des cours de gymnastique.

Le traditionnel "cochon grillé" a eu lieu le 2 mars à Locmaria-

Plouzané, ce qui a permis à 94 adhérents d'apprécier cette journée festive et chaleureuse.

La fête des octogénaires a

été organisée le 12 avril en présence de 127 adhérents présents dont 50 octogénaires, soit 13 nouveaux en 2012. Cette journée était animée par les 31 choristes de la chorale de Ploumagoar, ChantaPloum, que nous remercions vivement.

Le concours cantonal "interclubs" de boules a réuni 11 équipes de différents clubs de la région.



La fête des octogénaires

Les dates à retenir :

La randonnée de fin de saison est programmée le 4 juin à Binic avec pique-nique à Etables-sur Mer et la journée se terminera par un repas champêtre, au boulodrome.

Le club se réunira le 7 juin et le 21 juin aura lieu le buffet campagnard avant la trêve de l'été.

Les projets de sorties :

Un déplacement d'une journée à l'Île de Batz est prévu le 28 septembre. Les inscriptions seront prises lors des prochaines réunions du Club; le coût est de 40 € pour les adhérents et 58 € pour les autres personnes extérieures au club.

La journée avec le spectacle de Noël sera définie à la rentrée. La reprise aura lieu le 30 août et le conseil d'administration souhaite un été ensoleillé à tous les adhérents.

La secrétaire-adjointe, Maryvonne MONNIER

Amicale Laique Pabu

Une nouvelle saison se termine et les activités sportives et culturelles de l'amicale vont être mises au repos pendant 2 mois.

Le site internet «amicalelaiquedepabu.fr» est actif depuis un an, il est visité très souvent et mis à jour régulièrement. Vous pouvez y trouver les dix activités de l'amicale, très détaillées. Les dates de reprise de la saison 2012/2013 y seront mentionnées début septembre.

Les manifestations du 1er semestre

En dehors des activités régulières, le début de cette année a été marqué par des moments forts.

Le théâtre. Le samedi 10 mars la troupe d'Yvias a présenté sa pièce « La symphonie des faux-culs », qui a connu un vrai succès et qui a permis au public de bien se divertir. Cette même troupe remontera sur scène à Pabu les samedi 1er et dimanche 2 décembre prochain pour présenter leur nouvelle pièce, reprenez ces dates !

La section marche, toujours aussi active a organisé un rallye-rando le mardi 24 avril sur l'île de Bréhat. Une quarantaine de marcheurs ont foulé les petites rues de l'île tout en répondant au questionnaire minutieusement préparé par Guy et Gilles. C'était une superbe journée sous tous les rapports, le temps, l'organisation et l'ambiance.

La sortie annuelle cyclos/marcheurs s'est déroulée le samedi 12 et dimanche 13 mai. Une soixantaine d'adhérents se sont retrouvés au Village Vacances APAS à Camaret-sur-Mer, dans un superbe cadre. Les marcheurs et les cyclos ont pu affûter leurs jambes en arpentant des sentiers et des circuits très pentus. La côte est très belle, mais ô combien accidentée. Deux petites haltes au retour ont permis au groupe de découvrir le centre historique de Landerneau et les vestiges du château de La Roche Maurice. Toute l'équipe est rentrée enchantée de son week-end, les jambes un peu lourdes, mais la tête pleine de superbes panoramas.

Le stage de balisage. La responsable de l'activité marche et une adhérente ont participé à Pontrioux à un stage de 2 jours, organisé par la FFR, sur l'interprétation des codes pour le balisage, ce qui leur permettra d'en faire profiter tous les autres marcheurs, lors des prochaines sorties.

L'exposition des sections artistiques

Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin l'amicale a présenté à la salle polyvalente les travaux des sections art floral, encadrement, dessins et peintures et les meubles en carton de leur invité «Ça cartonne à Pabu». Les nombreux visiteurs ont apprécié cette riche exposition qui a mis en valeur les œuvres des adhérents.

Les sections art floral, peintures et cartons ont partagé leur savoir-faire avec le public les jeudi, vendredi et samedi



Une partie de l'exposition

après-midi, maniant le sécateur, le pinceau ou le cutter avec beaucoup d'habileté.

La tombola, dotée de nombreux et beaux lots, a été tirée le dimanche soir lors du pot de clôture

La reprise des activités aura lieu dans le courant du mois de septembre. Les dates et toutes les précisions nécessaires seront communiquées par voie de presse et sur le site Internet.

Pour la marche, les dates de reprise sont déjà arrêtées, vous pouvez les noter sur vos agendas le mardi 28 août et le dimanche 02 septembre

Nous vous souhaitons un très bel été.

La secrétaire



Le groupe à Camaret

AS PABU Foot-ball

La saison vient de se terminer et le club peut afficher des résultats satisfaisant, en effet l'équipe A finit à la troisième place de son groupe de deuxième division et l'équipe B monte en division supérieure et jouera donc l'an prochain en division 3.

Les jeunes ne sont pas en reste, ainsi l'équipe des U13, a participé à de nombreux tournois et est parvenue en finale 7 fois et est revenue vainqueur à 2 reprises, dont le tournoi de Pleven, la relève est là !

Pour les plus jeunes, U6, U7, U8, U9, U10 et U11 les responsables se félicitent des résultats qui donnent de belles perspectives au club, mais souhaiteraient aussi être épaulés, et lancent un appel aux bénévoles.

L'assemblée générale du club, s'est déroulée le 19 mai dernier et le nouveau bureau est ainsi composé : Président, Stéphane Cloarec - vice-président, Marc Jacob - secrétaires, Fabienne Broudic et Pierre-Yves Le Bras - trésorier, Christophe le Bail - trésorier-adjoint, Gui-

seppe Raimondo - responsables de la buvette, Pipo et Médéric Henry.



Équipe B de l'AS Pabu

ETC St Agathon Pabu : Une saison riche en succès

18 Avec un effectif en constante progression, 218 licenciés, les joueuses et les joueurs de l'ETC ont atteint les objectifs fixés en début de saison.

Les équipes féminines (3 équipes)

L'équipe 1, invaincue, termine 1ère de son championnat et évoluera la saison prochaine au plus haut niveau départemental. L'équipe 2 qui évoluait également en DII, dans une poule très relevée, parvient cependant à se maintenir. L'équipe 3, en DIV, a connu une phase aller délicate, mais a enchaîné 5 victoires de suite.

Les équipes masculines (7 équipes)

L'équipe 1 en Régionale III, après avoir terminé à la seconde place l'année passée, a assumé son statut de favori cette saison. Elle est demeurée invaincue et disputera la saison prochaine le championnat de RII, avec comme objectif le maintien.

L'équipe de DI, avec Sébastien Cadet et ses partenaires, pouvait prétendre également à la montée. Cependant, elle doit se satisfaire de la 2nde place derrière Penvenan. L'équipe de DII est une satisfaction de la saison avec une montée en DI obtenue lors de la dernière journée face à une équipe de l'ATG renforcée. L'équipe 4 en DIII, emmenée par Bruno Cadiou, pour la première fois à ce niveau, renouvelle son bail pour la saison prochaine.

L'équipe 5, a assuré son maintien après une bonne première partie de championnat, même si la seconde partie a été plus délicate. En DIV : les équipes 6 et 7, composées pour la plupart de joueurs qui en étaient à leur seconde année de compétition, ont terminées à la seconde place de leurs poules respectives.

Les équipes jeunes

Elles ont également, pour la plupart, obtenus de très bons résultats même si à l'heure où nous écrivons, les championnats ne sont pas encore terminés.

Les 13/14 ans et 15/16 ans filles et les 11/12 ans et 15/16

ans garçons sont dès à présent qualifiés pour les phases finales départementales.

Le 11^{ème} tournoi annuel, qui s'est déroulé durant les vacances de Pâques, a également été une réussite. A noter la victoire de Samuel Cojean face à Olivier Pichon en seniors hommes et de Frédéric Kernéis et Corinne Quentrec en plus de 35 ans. Chez les jeunes, on retiendra également les succès de Kevin Le Nagard et de Bastien Cadiou.

La saison s'achèvera le 24 juin avec l'assemblée générale suivie de grillades. Cette même après-midi auront lieu les finales féminines et masculines du tournoi interne.

Des stages sont également programmés pour les licenciés et non licenciés durant les vacances scolaires (juillet - août). Les personnes intéressées doivent se renseigner en téléphonant au 06.32.55.49.44 ou au 02.96.44.97.77.

Jean-Pierre LE GRAET



Samuel Cojean, vainqueur de la 11^{ème} édition du tournoi, et Olivier Pichon finaliste

Calendrier des Manifestations

Juin

- 14 Marche de clôture du Club des Ajoncs d'Or à Binic
- 15 Spectacles de danses enfantines
- 21 Club des Ajoncs d'Or avec buffet campagnard de clôture
- 24 Assemblée générale de l'ETC St Agathon Pabu

Juillet

- 21 Cochon grillé de la Marine Marchande et Pêche à Lanrodec

Août

- 26 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre de Dominique Moisan
- 30 Club des Ajoncs d'Or

Septembre

- 09 Bal organisé par l'Amicale laïque, avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 13 Club des Ajoncs d'Or
- 23 Bal de la Fnaca avec l'orchestre « Les copains d'abord »
- 23 Congrès national de la Marine Marchande et Pêche à Boulogne-sur-Mer
- 27 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Sortie à Roscoff et l'île de Batz avec le Club des Ajoncs d'Or

Octobre

- 07 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Petit Bonheur
- 11 Club des Ajoncs d'Or
- 13 Assemblée générale de l'Amicale laïque
- 21 Banquet annuel du Club des Ajoncs d'Or
- 25 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre de Bernard Méhu



NOUVELLES ÉNERGIES
PLOMBERIE . CHAUFFAGE
INSTALLATION . DEPANNAGE
RAMONAGE . ENTRETIEN

7 rue Léon Blum

PABU / 02 96 44 08 03



Denis TOUBOULIC

BOULANGERIE - PATISSERIE
BAR - ALIMENTATION
LE PAIN



L'ami de votre santé

La Poterie - PABU - Tél. 02 96 43 88 91

Roudenngrafik
Encart à votre charge



Sanitra Fourrier

Votre partenaire
de référence en

☎ 02 96 43 98 54

Assainissement

Hygiène immobilière

Maintenance industrielle

Travaux pétroliers

Contrôle et diagnostic
des réseaux



Plomberie
Chauffage
Energies
Nouvelles



Gilles
Moisan

Sanitaire • Ramonage
Électricité • Salle de bains

ArgoatSolutionsEnergies@gmail.com

PABU / 02.96.21.18.99